

1772.

premier Juillet
1772

LE présent Registre , contenant
feuillets , cottés & paraphés par premier & dernier , par
Nous Marie-Louis-François Marquelet , Chevalier , Seigneur
de la Noue , Conseiller du Roy , Président & Lieutenant-Gé-
néral aux Baillage & Siège-Prefidial de Meaux , pour servir
à enrégistrer les Actes de Baptêmes , Mariages & Sépultures
de la Paroisse d' *Meaux* ,
pendant l'Année mil sept cent soixante- *Douze*,

& six semaines au plus tard après l'expiration de ladite An-
née , être l'un des deux Registres , signé conformément à
la Déclaration du Roi , du 9 Avril 1736 , & certifié vé-
ritable par le Sieur Curé de ladite Paroisse , apporté ou en-
voyé surement au Greffe dudit Baillage , sous peine contre
ledit Sieur Curé de dix livres d'aumône , & de saisie de son
Temporel ; & contre les Marguilliers de dix livres d'amende ;
le tout , suivant ladite Déclaration & les anciennes Ordon-
nances . Fait à Meaux , en notre Hôtel , le *vingt*
Décembre mil sept cent soixante- *douze* /

Marquelet

L'an mil Sept cent soixante et douze le sixième jour de janvier a été baptisé par moy curé l'assigne Claude né d'hier du légitime mariage de pierre ferist manouvier en cette paroisse et de susanne meunier espouse et mère le perein Claude gaudet aussi manouvier en cette paroisse La mariée marie catherine lecouer quint déclaré ne se savoir signer dece interpellés.

Coquart curé de trilbardon
L'an mil Sept cent soixante et douze
Septième jour de janvier au service que la publication des
Eaux de futur mariage entre Jean Dusignac
Monsieur aage de trente ans fils de Mme de la
Gaudes Dusignac vivant Romelieu et de sa femme
Le Bigue du pris un marré de cette paroisse dimanche
apremme Nicole Legendre aage de trente ans
Enfion fille Mme de Nicolas Legendre et de
Jeanne Beaton et le prêtre curé de la paroisse de
Clamonteaux d'autre part faites pas feter et
Dimanche le dixies le vingt cinq vingt et
cinq mesme neuf decembre dominic tant dour cette
Eglise que dans celle de Clamonteaux suivant
le certificat d'assur longue curé d'Clamonteaux

Doyen ou greffier de l'officialité Meaux signé Marie Lefèvre le financier libellé
Laville dans la paroisse de Clamonteaux
XII l'apremme de Monier Je souigne poche
curé de cette paroisse de reçue en cette Eglise le
Mutuel consentement qu'il a donné par parole
de present audit mariage et leus a donné la
Complainte Municipale en presence de Magathe
La begue mere de l'épouse qui a déclaré ne l'avoir signé
de volonté au bout d'uruguay faire de l'épouse de philippe
Simon chodien père de l'épouse de Nicolas Legendre père
de l'épouse qui a déclaré ne l'avoir signé de Etienne
quinzot cousin de l'épouse et de chevalier francis sonne
sonnerie en cette paroisse et autres tenans en mont signé
jeudi matin Jeanne nicolle le gendre
de Rodier C. A. Dusignac Péturard
Guignard Charles Gaufridi et autres
fille de

Céphant curé de trilbardon

Le millesix cent Soixante et une Le dixmeuf
janvier acte j'ay signé dans le cimetière de cette paroisse
par moy curé bussigny le corps de l'auomme Denys
paroissien natif d'auquenou des hautes Flandres
D'auhonne paroissie d'auquenou des hautes Flandres
lequel a auant le 16 decembre au temps de l'assumption
d'auomme d'auelle est la plus qui a donné lieu de croire
quelles fassent profession de la religion chrétienne et
catholique, l'auant le croire verbal fait par monsieur
général juge et bailli d'auille et d'auon L'infumation a
été faite en presence de Jean Captole le sieur Bedard
de cette paroisse et de Jean Bourgon qui ont signé.
Jean Sivignon & Le Riche

Ce quart curé de tulbardes

Le mil Sept cent Soixante et deux le dixmeufième
jour de janvier a été baptisé par moy curé bussigny jean
pierre athanase né d'auel d'un légitime mariage de
jean baptiste bijot labourer en cette paroisse et de marie
charlotte berthomme l'épouse et mere d'eprein pierre
bertrand chirurgien enette paroisse la marie et Marie
genereuse autre fille de francois auel et de marie
genereuse chanteuse labouard a neuf mois et qui ont
signé. St. Bertrand

Marie Genereuse aubé
Ce quart curé de tulbardes

b. 44
Le mil Sept cent Soixante et une le dixmeufième
acte submis dans le cimetière de cette paroisse
par moy curé bussigny le corps de Claude ferdinand
deuiron trois semaines deauau d'auier fils de pierre ferist manoustra
en cette paroisse et de susanne meunier. Ses pere et mere
en présent de jean baptiste francois duzautoy clerc paroissial
et de jean baptiste le riche bedard de cette paroisse qui ont
signé. St.

Le Riche

Durallay

Ce quart curé de tulbardes

Le mil Sept cent Soixante et deux le dixmeufième
acte baptisé par moy curé bussigny pierre michel ouelme
né d'auel d'un légitime mariage de pierre bertrand chirurgien
en cette paroisse et de marie genereuse bijot le pere et mere
L'épouse michel bonhomme la marie marie amie
cotton fille de jean cotton et de magdelaine rigot labouren
a montigny qui ont signé. St. Michel Bonhomme
Marie amie Cotton

Ce quart curé de tulbardes
Le millesix cent Soixante et une le dixmeufième
jour de janvier a été baptisé par moy curé bussigny
Denys auau d'auon au temps de l'assumption
d'autre epame curé clerc au quinquagesme tiers et denys
fils minime des Pion auau d'auon au temps de l'assumption trouble

Les yeux enroués de la paroisse de jablmeir d'ainayore
et Marie Poiret femme à l'âge de vingt six ans
fille Majoron des logis de Vermille Marc Gamard Coquart et
le marié Jeanne le Brun et que venant de cette paroisse dans la paroisse
faire son bain dimanche le vingt et le janvier d'ainayore
le curé Jean le Brun et son père et son frère Jean le Brun
celles de jabolmer devant le notificat de M. Le curé d'ainayore
jabolmer de son auge de l'officialité d'ainayore lequel
d'ainayore n'a pas pris la permission de mariage et que M. le curé
de la paroisse de jabolmer a eu cette cause le mutuel
consentement qu'il a donné au curé de jabolmer audit
mariage et le curé a donné l'absolution baptismale et
la présence de Simon Carré père de la femme de Simon
Carré frère de l'épouse de Charles Vermeil père de
l'épouse de Charles Vermeil frère de l'épouse et
autres paroissiens qui ont signé : M. le curé de jabolmer
et Stearine Carré - Simon Carré - Charles Vermeil -
Amos Carré - Charles Vermeil -
Charles Vermeil - J. P. Sonville
et Louis Troublé Coquart curé de trilbardou

4. 144
L'an mil sept cent soixante et deux le vingt quatrième
jour de février a été baptisé par mon curé
Sauvage - Marie magdeleine née hier du légitime
mariage de clément gauvret manouvier en cette paroisse
et de magdeleine d'amonvalle sa pere et mere le paroissien
claude gauvret qui a déclaré ne savoir signer l'amercine
marie françoise nantier qui a signé.

curie de trilbardoue nantier

Coquart curé de trilbardoue

L'an mil sept cent soixante et deux le vingt huit février a été
inhumé dans le cimetière de cette paroisse le 28 d'ainayore
par mon curé Sauvage un garçon né sur les minutes de la nuit
du lendemain précédent du légitime mariage de Jean baptiste
Vasse charon en cette paroisse et de Marguerite La fosse
lequel enfant accusé du fait de mort a été ordonné à la mort
par greffier Jeanne David issue de Claude Diet age connue
de cette paroisse en prolongée de Jean baptiste Vasse son
pere de Jean baptiste Jean cois du Saultz clerc paroissien
et de Jean baptiste le riche ledean de cette paroisse signé
et greffier M. Sauvage & Le Riche

Coquart curé de trilbardoue

L'an mil Sept cent Sixante douze le Septieme jour de
mars a été baptisée par moy soussigné curé de la
paroisse Marie Anne Nicole née d'aujourd'huu du legitime
mariage de Jean ch't'rotome Verneil marchand en cette
paroisse et de marieanne parent. Le perein Jean
pierre Le cog La matrone marie nicole Verneil
qui est signé avec nous le present note. :/:

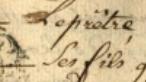
Jean Diernelle cog marie nicolle verneille
apposer la rature Coquart curé de trilbardon

L'an mil Sept cent Sixante et trois le vingt deux a été
baptisée par moy curé soussigné marie charlotte victoire
née d'hiel d'u legitime mariage d'Etienne Lacharles
en cette paroisse et de marie marguerite Verneil l'espousant.
Le perein charle Verneil marchand bouchier en cette
paroisse la matrone marie jeanne d'aujou quont signé
avec nous. :/:

Charles Verneille MARIE JEANNE D'AUJOU

Coquart curé de trilbardon

L'an mil Sept cent Sixante et quatre le vingt et uniesme jour
d'avril a été inhumée dans le cimetière de cette paroisse
par moy curé soussigné aprés avoir été mun des sacrements
de leglise le corps de gabriel busseron décédé hiel agé
dix ans Sixante et quatre ans veuve de denis quegnin cy

En presence d'antonio  Leprestre De Toul
baptisé le prêtre  Les fils quont signé
et d'Elie Leprestre son gendre qui a declaré ne
pas signé dece interpellé. :/:

Antonius Leprestre Jean Caylus Leprestre

Coquart curé de trilbardon

L'an mil Sept cent Sixante et douze le treizième jour de may
a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse par moy curé
soussigné le corps de françois halloz agé de Sixante et un
decade d'hiel après avoir été muet des sacrements de leglise
en presence de françois Denis quegnin cordomier en cette
paroisse Son neveu et de pierre Le cog marchand bouchier
en cette paroisse qui ont signé. :/:

p.109

Coquart curé de trilbardon

L'an mil Sept cent Sixante et douze le seize may a été
inhumé dans le cimetière de cette paroisse par moy curé
soussigné le corps de geneviève halloz décédée d'hiel
agée de Sixante trois ans veuve de denis quegnin cy

Demandant manouerial en cette paroisse, apres avoir ete ministré
nos sacremens de l'eglise en presence de françois
denis quezini condonner en cette paroisse son fils ete
pierre ambrault parent macon en cette paroisse pte de
antoine le prieur manouerial en cette paroisse qui ont
signé: si

Rémi parant antoine liputte
Coquart curé de tribardouy

L'an mil Sept cent Sixante et neure le vingt cinquième jour
de may a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse par
moy curé l'assigne le corps de marie quartier décédée obier
age de vierenze sixante et deux ans apres avoir été mariée des
sacremens de l'eglise en presence de charle vermeil son
mari marchand boucher en cette paroisse de charle
vermeil boucher a silros de antoine vermeil boucher
a lagus ses fils et de jacque philippe vermeil son
beau frere qui ont signé: s. Charles vermeille
Jacques vermeille philippe vermeille

Il vermeille
approver le rectoy.

Coquart curé de tribardouy

L'an mil Sept cent Sixante et neure le vingt cinquième jour
de may a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse

par moy curé l'assigne le cadavre d'un enfant male agé
de vierenze huit jours dont le pere et la mere sont inconnus
trouvé dans la rivière de marne le jour d'aparavant au environs
de launay perteus lors le procès verbal fait par monsieur
grault jugeant de tribardouy qui nous a enjoint d'inhumer
ledit cadavre dont l'inhumation a été faite en presence
de jean baptiste françois du astoy clerc paroissial et
de jean baptiste le siebe bédou de cette paroisse qui ont
signé: si

Jean baptiste le siebe

Coquart curé de tribardouy

L'an mil Sept cent Soixante et neure le vingt cinquième jour
a été baptisé par moy curé l'assigne barnabé né thiel du
legitime mariage de pierre piequet marchal en cette paroisse
et de marie louise l'assigne le prieur françois le siege
tiercelin denenant a barcy bardenet le qui a signé l'amarrage
marie françoise le roya qui a déclaré ne faireoit signes dece
interpellé: s. Jean baptiste le siebe

Coquart curé de tribardouy

L'an mil Sept cent Sixante et neure le vingt cinquième jour
a été baptisé par moy curé l'assigne jacque philippe né obier
du legitime mariage de jacque l'assigne macon en cette paroisse
et de anne courtois le pere de jean pierre courtois

janvier en cette paroisse qui a signé La marie
marie charlotte Seguin qui a déclaré ne savoir signé
de ce intarpellée Jean pierre Courtou

Coquart curé de titlardoy

Jan mil Sept cent soixante douze le vingt sept octobre
du juillet a été baptisé par moy curé Louis Joseph pierre
Joseph frère Nicolas né l'her du légitime mariage
de jean pierre courtou jardinet en cette paroisse et
de marie Louise michele du tauday le pere et mere le pere
Joseph du tauday clerc paroissial de preys decouvois et la
marie marie l'elabell courtou femme de francois
flauret manoutrier en cette paroisse le pere n'a signé
la marie n'a déclaré ne savoir signé de ce intarpellée

Ducatoy

Coquart curé de titlardoy

Jan mil Sept cent sixante douze le trente juillet
octobre a été baptisé par moy curé Louis Joseph francois
paschal né l'her du légitime mariage de francois nantes
menuet en cette paroisse et de marie charlotte papillon
le pere paschal creau la marie marie gerbere
fornet qui ont signé si
curie geneveys de telle
approuver lezay Coquart curé de titlardoy

Jan mil Sept cent soixante douze le vingt octobre a été
inhumé dans le cimetière de cette paroisse par moy curé Louis Joseph
le corps de nicolas vidore fourlin l'her du légitime mariage
et denie fille de jean francois fourlin chartier en cette paroisse et
de marie marguerite boule le pere et mere en présence de
jean baptiste francois du tauday clerc paroissial et de jean
baptiste le riche bédancourt de cette paroisse qui ont signé si

Le Riche D'rauloy

Coquart curé de titlardoy

Jan mil Sept cent soixante douze le vingt trois octobre
a été baptisé par moy curé Louis Joseph pierre augustin n'ayant pas
de légitime mariage de pierre papillon chartier en cette
paroisse et de marie moral le pere angustin busiere
chartier ala forme de la croche qui a signé la marie marie
catherine boule lezanty cher Montfort a été formel
en cette paroisse qui a déclaré ne savoir signé de ce intarpellée

Coquart curé de titlardoy

Jan mil Sept cent soixante douze le vingt sept octobre
a été baptisé par moy curé Louis Joseph pierre
l'her du légitime mariage de pierre le cog bouchot
en cette paroisse et de marie angelique nasse le pere

Joseph Seron marchand épicier on cette paroisse
La mariee marie francois a guyette époule de
jean francois le coq bouchier en la paroisse de monthiern
de ce diocèse qui ont signé. :/i:
mme d'vaneele pleite

J. SERON

Coquart curé de tribardon

L'an mil Sept cent soixante dure le trois de novembre
a été baptisé par moy curé sasigné père nicolas marcel
né d'aujourd'hui d'un légitime mariage de jean duriquet
marinier on cette paroisse et de jeanne nicole le gondre.
Le pere père nicolas ramel qui a signé l'amorce
marie catherine angelique legendre qui a déclaré
ne scatois signé dece in temps elles. :/i:
A pour nuncolas vermeille

C. COQUART

L'an mil Sept cent soixante dure le vingt cinq de novembre
a été inhumée dans le cimetière de cette paroisse par
moy curé sasigné le corps de marie jeanne rondelet
décédée hier âgée de soixante dix huit ans et deux mois après
avoir été munie des sacrements de pénitence et doctéres

en otien, venue de claude duriquet et dorant tomelies
en cette paroisse en présence de claude ambroise
duriquet tomelies en cette paroisse et de jean duriquet
marinier en cette paroisse les petits fils qui ont
signé. :/i:
Claude ambroise Duriquet
Jean Duriquet

C. COQUART

L'an mil Sept cent soixante dure le vingt trois décembre.

JE soussigné Greffier en chef aux Baillage & Siège-Prési-
dial de Meaux, reconnois que M. Coquart

Prêtre, Curé de la Paroisse de tribardon
a cejourd'hui envoyé au Greffe desdits Sièges,
l'un des deux Registres des Baptêmes, Mariages & Sépu-
tures faits en ladite Paroisse pendant l'Année mil sept
cent soixante-douze

A Meaux, ce *deux janvier*
mil sept cent soixante-douze. *doz.*

M. G. P.

Joseph Beran marchand apicier on cette paroisse
La mariee marie francoise guyette epouse de
jean francois Le cog bouchier en la paroisse de montreuil
de ce diocese qui ont signe : l : J. BERAN
marie francoise pluette

Coquart curé de tillardon

8. M.

on otion, venue de claude duviquet ay devant tomelie,
en cette paroisse en presence de ~~claude ambroise~~ claude ambroise
duviquet tomelie en cette paroisse et de jean duviquet
manouevres en cette paroisse. Les petits fils qui ont
signé : l : Claude ambroise Duviquet
Jean duviquet

Coquart curé de tillardon

L'an mil Sept cent Soixante et deux le vingt trois decembre
a été baptisé par moy curé soussigné marie beatrice julie
née obis d'un legitime mariage de Nicolas lacour berot
en cette paroisse et desmarguerite antoinette joli le paroissien bastien
deloyer chartier en cette paroisse qui a signé. La mariee
marie francoise beatrice porree soixante en cette paroisse
qui a déclaré ne contair signes de cez interpellé : l :
Sebastien Desjard

Coquart curé de tillardon

Le mariage de la mariee marie francoise guyette et de Jean Le cog
qui est de Meaux, securerise de M.
Lepine, Curé de la paroisse de
a ces monsieur Jean Guyette de la paroisse de Meaux, Maitre des espèces
l'an que de la naissance de la mariee marie francoise guyette
tous les biens de la mariee marie francoise guyette l'annexe aux biens
cest joli meurtre
Mme Jean Guyette